

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **Atrium, agence régionale du commerce - Regionaal agentschap voor de investering in de stad en transversaal management van de handelswijken**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Chaussée de Charleroi N°: 110 Boîte:

Code postal: 1060 Commune: Saint-Gilles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: www.atrium.brussels/

Numéro d'entreprise **BE0464771243**

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. **22-01-2018**

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du **29-05-2018**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-2017** au **31-12-2017**

Exercice précédent du **01-01-2016** au **31-12-2016**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-asbl 5.1, C-asbl 5.2.2, C-asbl 5.2.3, C-asbl 5.2.4, C-asbl 5.3.1, C-asbl 5.3.4, C-asbl 5.3.6, C-asbl 5.4.1, C-asbl 5.4.2, C-asbl 5.5.1, C-asbl 5.5.2, C-asbl 5.5.3, C-asbl 5.6, C-asbl 5.7, C-asbl 5.10, C-asbl 5.12, C-asbl 5.13, C-asbl 5.14, C-asbl 5.15

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

PULINGS Ann

rue de Beauvechain 43j
1320 Beauvechain
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2017

Fin de mandat: 16-05-2020

Administrateur

VAN ASSCHE Anton

Huidevetterijstraat 19/2
1081 Koekelberg
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2017

Fin de mandat: 16-05-2020

Administrateur

WAUTERS Didier

rue Marie-Christine 131
1020 Laeken
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2017

Fin de mandat: 16-05-2020

Administrateur

BEIRENS Françoise

avenue Florida 31
1410 Waterloo
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2017

Fin de mandat: 16-05-2020

Administrateur

VERBROUCK Hughes

Place Polydore Beaufaux 26
1300 Wavre
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2017

Fin de mandat: 16-05-2020

Administrateur

GRIPPA Isabelle

Boulevard Guillaume Van Haelen 110
1190 Forest
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2017

Fin de mandat: 16-05-2020

Administrateur

MAUFROY Luc

Chaussée de Vleurgat 71/RC+1
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2017

Fin de mandat: 16-05-2020

Administrateur

POULAERT Olivier

rue Goffart 78
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2017

Fin de mandat: 16-05-2020

Président du Conseil d'Administration

SAUVAGE Stéphanie

rue Montgomery 13
7850 Enghien
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2017

Fin de mandat: 16-05-2020

Administrateur

ALLEGAERT Thomas

Oppemstraat 2/2
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2017

Fin de mandat: 16-05-2020

Administrateur

REINHARD Tom

Kersbeeklaan 31
1190 Forest
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2017

Fin de mandat: 16-05-2020

Administrateur

DGST & PARTNERS RÉVISEURS D'ENTREPRISES (B00288)

BE 0458.736.952

Avenue E. Van Becelaere 28A

1170 Watermael-Boitsfort

BELGIQUE

Début de mandat: 08-12-2015

Fin de mandat: 08-12-2018

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

CRISI Fabio (A02297)

* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

 - Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.
-

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>970.227</u>	<u>567.938</u>
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	394.503	67.822
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	562.723	478.393
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	16.731	234.145
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231	16.731	234.145
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	322.818	244.248
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	322.818	244.248
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	223.175	
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261	223.175	
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	13.000	21.723
Entités liées	5.13	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	5.13	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	13.000	21.723
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	13.000	21.723
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>431.705</u>	<u>874.724</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	413.151	461.348
Créances commerciales		40	23.052	14.857
Autres créances		41	390.099	446.491
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	2.664	413.374
Comptes de régularisation	5.6	490/1	15.890	2
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.401.931	1.442.663

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>1.065.788</u>	<u>22.822</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10		
Patrimoine de départ		100		
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.7	13		469.997
Résultat positif (néгатif) reporté		14	1.065.788	-700.859
Subsides en capital		15	0	253.684
PROVISIONS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.7	163/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	5.7	168		
DETTES		17/49	<u>336.143</u>	<u>1.419.841</u>
Dettes à plus d'un an	5.8	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus	5.8	42/48	329.085	1.419.840
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	274.519	667.625
Fournisseurs		440/4	274.519	667.625
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.8	45	54.066	689.736
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9	54.066	689.736
Dettes diverses		48	500	62.479
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8	500	62.479
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891		
Comptes de régularisation	5.8	492/3	7.058	1
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.401.931	1.442.663

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	9.218.823	6.721.076
Chiffre d'affaires	5.9	70	9.083	11.782
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	5.9	73	8.994.965	6.651.955
Autres produits d'exploitation		74	214.775	57.340
Coût des ventes et des prestations		60/64	7.919.376	7.468.105
Approvisionnements et marchandises		60	169.339	559.253
Achats		600/8	169.339	559.253
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	1.821.202	1.135.894
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.9	62	5.711.229	5.711.186
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	171.946	57.702
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	5.9	631/4	14.523	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.9	635/8	0	-21.197
Autres charges d'exploitation	5.9	640/8	31.137	25.268
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)/(-)		9901	1.299.447	-747.029
Produits financiers		75		37
Produits des immobilisations financières		750	0	37
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	5.10	752/9		
Charges financières	5.10	65	2.797	1.883
Charges des dettes		650		1.783
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	2.797	100
Résultat positif (négatif) courant (+)/(-)		9902	1.296.650	-748.875
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.10	764/9		
Charges exceptionnelles		66		327.706
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.10	664/8		327.706
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Résultat positif (négatif) de l'exercice (+)/(-)		9904	1.296.650	-1.076.581

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (néгатif) à affecter	(+)/(-)	9906	595.791	-1.028.565
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	1.296.650	-1.076.581
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P	-700.859	48.016
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2	469.997	327.706
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		
sur les fonds affectés		792	469.997	327.706
Affectations aux fonds affectés		692		
Résultat positif (néгатif) à reporter	(+)/(-)	14	1.065.788	-700.859

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXX	119.098
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	389.996	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	8041		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	509.094	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	XXXXXXXXXX	51.276
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	63.315	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	8111		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	114.591	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	<u>394.503</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	288.053
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	18.376	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	-286.222	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	20.206	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8322P	XXXXXXXXXX	53.907
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	1.645	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312	-52.077	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	3.476	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
	23	16.731	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	231	16.731	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	419.010
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	89.066	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183	63.446	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	571.522	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	174.762
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	45.502	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313	28.439	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	248.704	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	<u>322.818</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	241	322.818	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	85.520	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185	222.776	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	308.296	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	61.484	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315	23.637	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	85.122	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	<u>223.175</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	261	223.175	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTITÉS - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	21.723
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	8.723	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>13.000</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et dettes assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
9076	
9077	54.066

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Récupération de frais		9.083	11.782
Ventilation par marché géographique			
Belgique		9.083	11.782
Cotisations, dons, legs et subsides			
Cotisations	730/1		
Dons	732/3		
Legs	734/5		
Subsides en capital et en intérêts, subsides d'exploitation et montants compensatoires destinés à réduire le coût salarial	736/8	8.994.965	6.651.955
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	105	106
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	106,7	109,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	140.155	150.975
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	4.324.259	4.342.773
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	977.293	920.425
Primes patronales pour assurances extralégales	622	86.457	91.254
Autres frais de personnel	623	323.219	230.175
Pensions de retraite et de survie	624		126.559
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	14.523	
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		21.197
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	30.416	14.857
Autres	641/8	722	10.411
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation			
Nombre total à la date de clôture	9096	0	
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	1	
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	1.805	
Frais pour l'association ou la fondation	617	56.441	

TAXES

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'association ou à la fondation (déductibles)
Par l'association ou la fondation

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146	0	
9147	1.292.873	1.072.378
9148		

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

Etat des personnes occupées**Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	99,9	56,8	43,1
Temps partiel	1002	8	4	4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	106,7	60,2	46,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	132.757	76.562	56.195
Temps partiel	1012	7.399	2.729	4.670
Total	1013	140.156	79.291	60.865
Frais de personnel				
Temps plein	1021	5.536.599	3.197.569	2.339.030
Temps partiel	1022	566.906	270.942	295.964
Total	1023	6.103.505	3.468.511	2.634.994
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	93.050	52.390	40.660

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	109,7	63,6	46,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	150.975	88.959	62.016
Frais de personnel	1023	5.354.726	2.985.497	2.369.229
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	100.076	59.033	41.043

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

- Hommes
 - de niveau primaire
 - de niveau secondaire
 - de niveau supérieur non universitaire
 - de niveau universitaire
- Femmes
 - de niveau primaire
 - de niveau secondaire
 - de niveau supérieur non universitaire
 - de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

- Personnel de direction
- Employés
- Ouvriers
- Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	99	8	105,4
110	90	8	96,4
111	9		9
112			
113			
120	56	4	59,2
1200	5		5
1201	24	2	25,6
1202	10	1	10,8
1203	17	1	17,8
121	43	4	46,2
1210	1		1
1211	12	2	13,6
1212	8	1	8,8
1213	22	1	22,8
130			
134	99	8	105,4
132			
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation

Au cours de l'exercice

- Nombre moyen de personnes occupées
- Nombre d'heures effectivement prestées
- Frais pour l'association ou la fondation

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
150	1	
151	1.805	
152	56.441	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	23	1	23,5
210	4		4
211	19	1	19,5
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'association ou de la fondation comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	23	1	23,5
310	8		8
311	15	1	15,5
312			
313			
340			
341			
342	5		5
343	18	1	18,5
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	60	5811	47
Nombre d'heures de formation suivies	5802	3.699	5812	2.787
Coût net pour l'association ou la fondation	5803	217.497	5813	131.514
dont coût brut directement lié aux formations	58031	217.497	58131	131.514
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation des amortissements pour l'exercice 2017 :

Afin de répondre aux exigences de la Circulaire du 15 Novembre 2007, nous avons modifié les règles d'évaluation, comme cela avait déjà été fait lors de la clôture des comptes de 2016.

L'impact que représente ce changement de règles d'amortissement est de l'ordre de 25.567,41€ d'amortissements en moins.

Produits d'exploitations :

Subsides en capital : Il a été pris comme décision d'acter directement en résultats les subsides obtenus relatifs à des investissements mobiliers et immobiliers de telle sorte qu'ils n'apparaissent plus dans les comptes de subsides en capitaux.

Subsides d'exploitation et de fonctionnement : Les subsides d'exploitation et de fonctionnement sont enregistrés en résultat de l'exercice à la condition que l'association ait bien reçu une déclaration de créances. En effet, le conseil d'administration estime que seule la déclaration de créance permet de confirmer la décision d'octroi du subside même si l'on peut raisonnablement considérer qu'une part importante du subside couvrant les 527.988,52€ sera perçue dans le courant 2018. Par conséquent, nous pouvons constater au cours de l'exercice 2017 que pour le subside FEDER, les dépenses réalisées sur l'exercice comptable 2017 s'élèvent à 527.988,52€ alors que le subside constaté est de 97.612,62€.

Fonds affectés:

Transfert du solde au 31/12/2017 vers le compte "bénéfice reporté" afin de faciliter l'ouverture des comptes dans l'ABAE considérant qu'une SA ne dispose pas de fonds affectés

**RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR L'EXERCICE CLOTURE
LE 31 DECEMBRE 2017 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASBL ATRIUM**

CHAUSSÉE DE CHARLEROI, 110 - 1060 BRUXELLES
N° ENTREPRISE : 0464.771.243

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de l'association ATRIUM (« l'association »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre opinion sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres du 8 décembre 2015, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale des membres statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'association durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion avec réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'association, comprenant le bilan au 31 décembre 2017 ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 1.401.931 et dont le compte de résultats se solde par un résultat positif de l'exercice de € 1.296.650,12.

A notre avis, sous réserve de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2017 ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme décrit à l'annexe C-asbl 7 des comptes annuels, l'association a pris comme décision d'acter directement en résultats les subsides obtenus relatifs à des investissements mobiliers et immobiliers de telle sorte qu'ils n'apparaissent plus dans les comptes de subsides en capitaux. Ce changement de règle d'évaluation a pour conséquence une surestimation des produits d'un montant total de € 240.901,66.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation

Au cours de l'exercice, l'association a modifié ses règles d'évaluation relatives aux subsides d'exploitation et de fonctionnement. Conformément à l'article 37 de l'arrêté royal du 19 décembre 2003 relatif aux obligations comptables et à la publicité des comptes annuels de certaines associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations, la justification de cette modification est indiquée dans l'annexe C-asbl 7 des comptes annuels.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre l'association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'association à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes et des statuts de l'association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs le respect de certaines dispositions de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'association au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 17 de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, qui se réfère à l'article 134 du Code des sociétés, ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et à l'exception de l'incidence des éléments repris dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Notre section « Fondement de l'opinion avec réserve » décrit les circonstances qui constituent un cas de non-respect du référentiel comptable applicable en Belgique. Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes.

Notre mission ne comportait pas le contrôle systématique de l'éligibilité des dépenses au regard des règles contractuelles applicables aux subventions qui ont été obtenues par votre association.



Relevons que l'association a cédé à titre gratuit l'universalité de son patrimoine à l'Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise (ABAE). La cession d'universalité a pris effet au 1^{er} janvier 2018.

Fait à Bruxelles, 24 mai 2018

La SCivPRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par



Fabio CRISI
Réviseur d'entreprises

CS1				1	EUR	100/100-3/38796	
NAT.	Date de la réception par la BNB	N°	Page	U	D		CS1/1.

BILAN SOCIAL établi selon le MODELE COMPLET
MENTION DES MONTANTS EN UNITES D'EUROS

Dénomination: **ATRIUM ASBL**

Chaussee De Charleroi 110 - 1060 Saint-Gilles

Forme juridique :

Adresse : .. **Chaussee De Charleroi** N° : .. **110** Bte :

Code postal : .. **1060** Commune : **Saint-Gilles**

Numéro d'entreprise¹ : .. **464771243**

Description de l'activité principale de l'entreprise :

REVITALISER QUART.COMM.

Bilan social relatif à l'exercice comptable qui couvre la période du 01.01.2017 au 31.12.2017

Responsable de l'entreprise à contacter

Nom :

Téléphone : Téléfax :

Adresse e-mail :

Signature pour l'entreprise :

¹ Ou numéro d'inscription auprès de la Centrale des Bilans. Ce numéro doit être repris dans le coin supérieur gauche de chaque page dans la case réservée à cet effet.

BILAN SOCIALNuméros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: **335.00****ETAT DES PERSONNES OCCUPEES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	99,9	56,8	43,1
Temps partiel	1002	8,0	4,0	4,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	106,7	60,2	46,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	132.756,7	76.562,0	56.194,7
Temps partiel	1012	7.398,7	2.728,4	4.670,3
Total	1013	140.155,4	79.290,4	60.865,0
Frais de personnel				
Temps plein	1021	5.536.599	3.197.569	2.339.030
Temps partiel	1022	566.906	270.942	295.964
Total	1023	6.103.505	3.468.511	2.634.994
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	93.050	52.390	40.660

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	109,9	63,6	46,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	150.519,0	88.698,8	61.820,2
Frais de personnel	1023	5.547.356	3.037.285	2.510.071
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	99.801	58.876	40.925

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	99	8	105,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	90	8	96,4
Contrat à durée déterminée	111	9		9,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	56	4	59,2
de niveau primaire	1200	5		5,0
de niveau secondaire	1201	24	2	25,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	10	1	10,8
de niveau universitaire	1203	17	1	17,8
Femmes	121	43	4	46,2
de niveau primaire	1210	1		1,0
de niveau secondaire	1211	12	2	13,6
de niveau supérieur non universitaire	1212	8	1	8,8
de niveau universitaire	1213	22	1	22,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	99	8	105,4
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	23	1	23,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	4		4,0
Contrat à durée déterminée	211	19	1	19,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	23	1	23,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	8		8,0
Contrat à durée déterminée	311	15	1	15,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	5		5,0
Autre motif	343	18	1	18,5
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES PUBLICS POUR L'ANNEE 2017 - Atrium

		Indemnités annuelles	Jetons de présence	Avantages en nature	Frais de représentation	Frais de voyages et déplacements
Allegaert Thomas	Administrateur CA / Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Beirens Françoise	Administrateur CA / Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Grippa Isabelle	Administrateur CA / Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Maufroy Luc	Administrateur CA / Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Poulaert Olivier	Président CA/AG	0.00	0.00	0.00	1,525.79	3,160.00
Pulings Ann	Administrateur CA / Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Reinhard Tom	Administrateur CA / Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Sauvage Stéphanie	Administrateur CA / Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Van Assche Anton	Administrateur CA / Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Verbrouck Hughes	Administrateur CA / Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Wauters Didier	Administrateur CA / Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Barette Philippe	Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dehoux Mark	Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Lejeune Gauthier	Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Si M'Hammed Amidou	Membre AG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00